

La littératie s'invite à l'école

Guy Cherqui,

inspecteur d'académie, référent du Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (Éana) et du Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV), rectorat de l'académie de Grenoble.

Le terme « littératie » existe déjà depuis longtemps, notamment dans le milieu universitaire. Définie progressivement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à compter de la décennie 2000 [1], comme « la capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'approprier des textes écrits pour participer à la société, réaliser ses objectifs et développer ses connaissances et son potentiel » (2012), la littératie n'est pourtant entrée dans le vocabulaire de l'Éducation nationale qu'à la rentrée scolaire 2016, avec la mise en place des nouveaux programmes des collèges. À côté de la « lecture de textes littéraires », les programmes recommandent en effet, dès le cycle III (CM1, CM2, sixième), la « lecture de textes et documents variés : textes documentaires, documents composites (associant textes, images, schémas, tableaux, graphiques..., comme une double page de manuel), documents iconographiques (tableaux, dessins, photographies), documents numériques (documents avec des liens hypertextes, documents associant texte, images – fixes ou animées –, sons)¹ ».

Par ailleurs, une étude de 2015, du dispositif Cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cédré), émanant de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Dépp) du ministère de l'Éducation nationale, mesure le niveau de maîtrise de la langue française en fin de troisième sous le titre

explicite : Compétences langagières et littératie [2]. Il s'agit clairement de mettre en ordre le système éducatif pour répondre aux évaluations du programme international pour le suivi des acquis des élèves (*Program for International Student Assessment – PISA*), dont les résultats en maîtrise des langages restent insuffisants.

La façon d'enseigner remise en cause

Le thème de la littératie pose question sur les méthodes d'enseignement de la langue en France, et notamment sur l'accès à la compréhension des écrits, qui dans notre système – depuis le XVIII^e siècle – se fait

L'ESSENTIEL

► Depuis 2016, le concept de littératie est désormais pris en compte dans les programmes scolaires.

Ainsi est-on passé de l'objectif de « maîtrise de la langue française » à celui d'acquérir des « langages pour penser et communiquer ».

► Toute la difficulté est de passer des orientations pédagogiques à la pratique. La pratique orale est la voie essentielle de la compréhension écrite, clé de la littératie.



essentiellement par le texte littéraire, alors que la littératie concerne toutes sortes d'écrits, y compris ceux disponibles en format numérique et lus sur écrans.

Cette question a été éludée de l'école pour des raisons qui tiennent essentiellement à la façon dont on est passé à un enseignement de masse, au moment de l'instauration du collège unique par la réforme Haby, en 1975, dont le slogan était « *les mêmes chances dans les mêmes cartables* ». Ses initiateurs estimaient que les mêmes contenus pouvaient s'appliquer à la masse d'élèves qui désormais arrivait au collège. Pour mémoire, 19 % d'une classe d'âge arrivait au baccalauréat en 1970, et le collège était, selon l'appellation très juste de Nathalie Mons [3], un « *petit lycée* », dont la fonction était de préparer les élèves à la voie générale et au baccalauréat.

Avec l'enseignement de masse, le collège a changé de nature et les enseignants ont dû s'adapter afin d'accueillir ce nouveau public. Mais les contenus d'enseignement ont continué de s'adresser à ces 19 % cités plus haut, tandis que les autres ont dû tant bien que mal s'approprier des contenus qui ne leur étaient pas destinés. Des aménagements

ont été mis en place sans réflexion globale, sans modification profonde des pédagogies ni des contenus², dans un contexte sociétal de plus en plus difficile. Il en résulta que, chaque année, des dizaines de milliers de décrocheurs, durablement rétifs au monde scolaire, sortent du système, même si au total aujourd'hui une majorité d'élèves est portée au niveau du baccalauréat (65 % d'une classe d'âge en 2009).

PISA : révélateur des manques de l'enseignement

Le programme PISA, qui évalue les acquis en mathématiques et en lecture des élèves, a confirmé que si le système scolaire français fait réussir les élèves les mieux armés, les écarts se creusent dès qu'il s'agit d'élèves en difficulté. Ces évaluations ont été un révélateur des atouts et surtout des manques de notre enseignement. Le site officiel suisse³ dédié à PISA, en sa page consacrée aux exercices proposés, est très clair : « *L'objectif de PISA est d'évaluer la littératie, un concept qui ne prend pas (uniquement) en compte l'évaluation des notions acquises mais surtout la capacité de réfléchir sur la base de ses propres connaissances et expériences tout comme la capacité d'appliquer ces connaissances aux problèmes et aux tâches de la vie quotidienne*⁴ ».

La littératie est donc au centre des évaluations PISA : les exercices demandés en lecture utilisent des documents de tous ordres, destinés à évaluer la capacité de l'élève à se projeter dans un contexte du quotidien. Pour les élèves français habitués à des documents scolaires (textes littéraires, récits), ces écrits - souvent très pratiques - les déstabilisent.

C'est ce qui justifie sans (trop) le dire l'introduction de la littératie dans les programmes du collège. La place bien plus importante accordée à la question des langages dans le nouveau socle commun en est aussi l'indice marquant⁵.

Dis-moi quelle langue tu parles...

Plusieurs raisons assez profondes expliquent les difficultés de la littératie à entrer dans le système éducatif :

- d'une part, c'est une notion anglo-saxonne (*literacy*), et il y a dans notre système des résistances fortes à laisser fleurir des concepts

pédagogiques inspirés de recherches d'outre-Atlantique, notamment canadiennes ;

- d'autre part, il y a des réserves à tous niveaux face au travail de textes très divers pendant le cours de français : les enseignants considèrent être des professeurs de lettres et non des professeurs de communication. La tradition française veut que du langage littéraire procèdent ensuite toutes les variétés de langage, vécues comme une sorte de gauchissement⁶. L'enjeu de la langue est ainsi un enjeu de distinction, au sens de la sociologie de Bourdieu, c'est-à-dire, en substance : Dis-moi quelle langue tu parles (ou tu apprends) et je te dirai qui tu es [4], conforme à l'idée, née à la fin de la Révolution française, selon laquelle l'enseignement devait être différencié en fonction du rôle social qu'on devait jouer dans le futur : une école pour les dominants et une école pour les dominés. Une langue pour tous, mais pas la même. D'où les oppositions assez virulentes au collège unique. La majorité des études concluent que c'est dans les classes où tous les élèves de tous niveaux sont mêlés que les élèves les plus en difficulté progressent le mieux, sans que les élèves les plus à l'aise n'en pâtissent [3, 5] ;

- la littératie impose un travail sur la compréhension de tous les textes, de tous les langages dans tous les contextes et notamment dans le contexte du quotidien, l'école devant d'abord donner à tous les outils adéquats pour affronter au mieux le quotidien. La santé en est un des domaines ; or, c'est bien là une de nos faiblesses.

Évolutions positives

En revanche, d'autres évolutions ont conduit à une modification de la vision de la langue et des langues, avec une prise en compte accrue d'autres langues - langues vivantes étudiées, langues d'origine des élèves dans la pédagogie - :

- la réforme de l'enseignement des langues vivantes - désormais adossée aux compétences langagières encadrées par le Cadre européen commun de référence des langues (CECRL), qui développe la pratique de la langue dans différents contextes, a contribué à renouveler profondément un enseignement des langues vivantes, jusque-là peu efficient ;

LECTURE À HAUTE VOIX : ORALISER POUR BIEN COMPRENDRE

La lecture à haute voix sous toutes ses formes se développe singulièrement, parce qu'il n'y a pas de vraie lecture sans compréhension, et une lecture oralisée maîtrisée en est le signe. Ainsi favorisera-t-on les exercices qui permettent de s'approprier un texte - sans forcément passer par son analyse ou son explication détaillée. En voici deux exemples :

- les exercices sur la fluence de lecture, très efficaces, permettent de mesurer très précisément les progrès des élèves dans la lecture à haute voix et la vitesse de lecture ; ils se développent désormais à plus grande échelle ;

- les activités de pratique artistique collective, notamment les activités chorales, chantées ou parlées, permettent aux élèves en difficulté de travailler avec le groupe et mettent en jeu des textes qui, pour être bien dits, doivent être bien compris, tout en gardant une valeur de divertissement collectif qui favorise en même temps l'inclusion de tous les élèves.

G.C.

● la présence sur le territoire d'élèves allophones arrivants a conduit au développement, depuis les années 1970, d'une réponse spécifique dans les apprentissages langagiers et en didactique de la langue. Le concept de français langue de scolarisation (FLSco) a permis d'identifier la langue de l'école – avec ses spécificités et son jargon – comme un obstacle à l'inclusion des élèves et pas seulement des élèves allophones. Ainsi se pose la question de la littératie scolaire comme pouvant être un obstacle pour tous les élèves en difficulté, dont les enseignants ne sont pas toujours conscients, même s'ils constatent souvent que les élèves ont « des difficultés à comprendre les consignes ».

Tous ces éléments ont permis d'introduire la littératie comme un élément d'une pédagogie de la langue, d'accès à la connaissance, entendue à la fois comme connaissance académique et connaissance du quotidien. La présence d'une proportion importante d'élèves avec de grandes difficultés de compréhension d'origine langagière a conduit à des parcours chaotiques et à une grande souffrance chez certains jeunes, que l'on souhaite résorber.

Nouveaux programmes : une prise de conscience

La question de la littératie pose celle de l'accès à la langue dans sa compréhension écrite, une langue vécue comme un système pluriel : textes de toutes origines, schémas, plans ; en bref, tous les écrits qui peuplent tous les actes de la vie. Les nouveaux programmes marquent une réelle prise de conscience de cette évolution et formalisent des voies spécifiques pour accéder à la lecture-compréhension et à la pratique de l'écriture. Ces voies passent d'abord paradoxalement par une pratique orale bien plus développée, destinée à « mastiquer la langue » dans toutes ses composantes. Il s'agit de préparer l'élève à développer une expression orale argumentée, dans une syntaxe correcte, ce qui permet de vérifier que les structures de la langue sont acquises. Parmi ces pratiques figure la lecture à haute voix (voir encadré page 18).

En conclusion, nous sommes persuadés qu'une des clés d'une pratique pédagogique apaisée et d'une compréhension de toutes les variations de

la langue et de toutes sortes d'écrits passe à l'école par des exercices simples, variés, d'abord oraux, qui puissent être un signal clair de la familiarité de l'élève avec la langue et qui permettent de l'acquérir par des moyens scolaires et non scolaires. La pratique orale est la voie essentielle de la compréhension écrite, clé de la littératie. ■

1. Extraits des nouveaux programmes du cycle III.

2. Nathalie Mons signale que « la réforme avance masquée ».

3. <http://pisa.educa.ch>

4. <http://pisa.educa.ch/fr/exemples-d-exercices-questions>

5. On est passé de la « maîtrise de la langue française » (ancien socle) à « les langages pour penser et communiquer » subdivisé en :

- comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième langue étrangère) ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

6. Cela participe aussi d'une vision politique, quelque peu sacralisée, qui évite de penser la langue comme outil mais comme objet.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] OCDE. *La Littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes*. 14 juin 2000 : 211 p. En ligne : <http://www.oecd.org/fr/edu/innovation-education/39438013.pdf>

[2] Dalibard É., Fumel S., Lima L. Cédric 2015. Nouvelle évaluation en fin de collège : compétences langagières et littératie. *Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)*, juillet 2016, note d'information n° 21 : 4 p. En ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/90/7/depp-ni-2016-21-cedre-2015-college_604907.pdf

[3] Mons N. *Les Nouvelles Politiques éducatives. La France fait-elle les bons choix ?* Paris, PUF, coll. Éducation et Société, 2007 : 202 p.

[4] Chiss J.-L. La grammaire entre théorie et pédagogie. *Langue française*, 1979, vol. 41, n° 1 : p. 49-59. En ligne : http://www.persee.fr/doc/AsPDF/lfr_0023-8368_1979_num_41_1_6145.pdf

[5] Suchot B. L'hétérogénéité des élèves : un éclairage par la recherche en éducation. *Les Cahiers pédagogiques*, juin 2007, n° 454 : p. 18-19. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00170204/document>